



VIVRE

A

MOUTHIERS-SUR-BOËME

Le mot du Maire

Comme promis, vous trouverez dans ce bulletin un supplément réservé au plan directeur d'aménagement du bourg adopté par le conseil municipal en juillet.

L'application de ce plan ne sera que très progressive, en fonction des moyens dont nous disposerons, mais tout projet concernant le bourg devra être cohérent avec ce schéma.

Afin de pouvoir réaliser la première phase, c'est-à-dire le regroupement des Commerces et des

Services, une modification du POS s'impose. Une enquête d'utilité publique sera donc réalisée en septembre. Vous aurez donc l'occasion, une fois encore, de vous y exprimer. C'est d'ailleurs grâce aux remarques, objections et suggestions faites par les uns et les autres que ce plan a atteint ce niveau de synthèse et je tiens ici à remercier une fois encore ceux qui ont bien voulu s'exprimer à ce sujet, y compris bien sûr ceux qui ont cru devoir le faire par opposition plus que par participation. Ils ont été

entendus et ce plan a essayé de tenir compte le plus possible de leurs remarques.

J'écris ce mot au lendemain de notre retour de Roumanie. Bien que nous prévoyions une réunion d'information, je tiens à dire à tous ceux qui de près ou de loin nous ont soutenus dans ce projet que les Roumains du village de CORUS ont été très touchés par notre action et que si c'était à refaire, nous le referions. Il ne faut pas les abandonner, ils ont plus que jamais besoin de dialoguer avec nous.

Réunion du Conseil Municipal

du 12 juillet 1990

Le douze juillet mil neuf cent quatre-vingt-dix, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GERMON, Maire.

Étaient présents : MM. Germon, Tamagna, Boureau, Jobit, Brégeas, M^{me} Porte, MM. Cruzeize, Gachinois, Lathière, Barbe, M^{me} Manant, Vallat, Discour, MM. Bonnet, Thuillier.

Absents excusés : M. Desvages qui a donné

pouvoir à M. Bonnet ; M. Dedieu qui a donné pouvoir à M. Gachinois ; M^{me} Forgeron qui a donné pouvoir à M. Germon.
Secrétaire de séance : M^{me} Discour.
M. Desgrez, architecte, assistait à la Séance.

I. Aménagement du bourg.

• Monsieur Desgrez, architecte, présente et commente le nouveau plan qu'il a élaboré en tenant compte des remarques et suggestions émises lors de la séance du 22 juin, et des desiderata des commerçants intéressés.

Après avoir longuement examiné et commenté ce plan, le Conseil Municipal décide de voter à bulletin secret pour son acceptation en sa forme.

Résultat du vote :

18 votants dont :

- 16 bulletins acceptant le projet tel qu'il est présenté ;
- 1 bulletin refusant le dit plan ;

- 1 bulletin blanc.

Le projet est donc accepté à la majorité absolue par le Conseil Municipal qui décide donc le lancement de l'opération.

• En ce qui concerne la construction du Centre Commercial, Monsieur Germon rappelle au Conseil Municipal qu'il doit choisir un architecte.

Deux possibilités s'offrent à la Commune :

- Choix d'un architecte après mise en concurrence,

- Choix de M. Desgrez, architecte chargé du projet d'aménagement du Bourg.

Après en avoir délibéré, et après vote à main levée, le Conseil Municipal décide à 16 voix pour et 2 voix contre, de confier à M. Desgrez le projet architectural du Centre-Commercial.

• Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de confier à l'Office Départemental HLM, la Maîtrise d'œuvre des bâtiments du Centre Commercial.

Réunion du Conseil Municipal

Suite

II. Augmentation Tarifs Cantine et Cars pour l'année 90/91.

• Tarifs cantine :

- école maternelle :	7,55 F
- école primaire :	7,75 F
- repas enseignants :	15,50 F

• Tarifs cars :

Prix de la carte de ramassage scolaire, pour

l'année scolaire 90/91, comme suit :

- 45,30 F par mois et par enfant.

III. Voirie.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la lettre de Monsieur le Président du Conseil Général concernant les travaux de construction de bordures et de trottoirs sur le CD 12 et demandant la participation financière de la Commune.

Après avoir examiné ce dossier, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- donne un accord de principe pour l'accomplissement des travaux,

- demande, en revanche, une réduction de l'importance des travaux, vu le montant estimé de ceux-ci.

IV. Service Départemental Incendie.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les projets de statuts destinés à la création d'un Syndicat Intercommunal à

Vocation Unique de Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Après avoir examiné ces statuts et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte en leur forme les projets de statuts présentés,

- accepte l'adhésion de la Commune à ce Syndicat Intercommunal,

- désigne Monsieur GERMON Bernard, Maire et Madame VALLAT Raymonde, conseillère municipale, délégués titulaires.

V. Centre de Gestion.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la lettre adressée aux Communes par la C.F.D.T. mettant les communes en garde contre une hausse possible des cotisations des Communes au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, suite à la prise en charge d'agents du District du Grand Angoulême par le Centre de Gestion.

Solidarité - Roumanie

"Le mardi 8 août 1990, sont arrivés à CORUS onze habitants de Mouthiers-sur-Boëme : leur but était d'entrer en contact avec les villageois et de leur apporter le salut de leurs concitoyens. Pour accomplir ce voyage, cinq véhicules ont été nécessaires, dont un camion chargé de caisses contenant diverses choses (vêtements, chaussures, matériel scolaire, médicaments) et une ambulance : cette dernière, ainsi que les médicaments, a été confié au médecin de BACIU qui, deux fois par semaine, vient à CORUS pour soigner les habitants.

Le contenu des caisses a été réparti par familles : ce travail a été réalisé par un groupe de femmes du village, sous la conduite de Lucretia PINTEA, dont le rôle a été décisif. Le matériel scolaire, livres et papeterie a été confié aux instituteurs de CORUS, afin que tous les élèves du village puissent l'utiliser : pour les onze monastériens, cette aide aux élèves était considérée comme l'un des buts essentiels du voyage qu'ils avaient entrepris.

Sont venus à CORUS : B. et J. Germon, R. et J. Brégeas, J. et Th. Lathière, G. et Ch. Discour, A. Asselot, H.R. et A.M. Porte. Tous sont unanimes : l'accueil que leur ont réservé les habitants de CORUS a été plus que chaleureux ! Il semble qu'au cours de ces

quelques jours soit vraiment née une amitié qu'il sera facile de poursuivre, sous forme de courrier, et qui se concrétisera, dans le futur, par d'autres rencontres.

Le petit groupe de Mouthiers/Boëme a été adopté et choyé, et a pu discuter, malgré les difficultés linguistiques, et grâce à divers interprètes efficaces, avec des habitants de CORUS soucieux de l'avenir de leur village. Parmi ces français, quelques-uns ont déjà l'intention d'apprendre les rudiments de la langue roumaine.

Au moment où nous préparons notre départ, repliant tentes et caravanes, mettant en

ordre sacs et valises sur le terrain qu'avait mis à notre disposition la famille CORNEA, nous savons que nous emportons dans notre cœur les regards et les sourires, ainsi que les esprits de tous ceux qui ont partagé avec nous leur table et leur maison.

A tous, nous disons merci et à bientôt."

"Les onze Monastériens".

(Texte écrit dans le journal de l'école de CORUS)

N.B. : Un compte rendu complet sera publié dans le prochain bulletin. Une exposition et une présentation du voyage et de la mission seront organisés début octobre.



Rappel aux habitants de Mouthiers/Boëme :

- Toute personne atteignant l'âge de 18 ans avant le 28 février 91,
- Tout nouvel habitant majeur de la Commune,

doit se faire inscrire sur la liste électorale de la Commune avant le 31/12/90.

GARAGE MOUTHIERS/BOËME

M. et Mme MANON
succèdent à
M. et Mme SAVIN,

Nous leur souhaitons la
bienvenue.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT

1. Résultats du Concours Départemental

• Catégorie "Jardins visibles de la rue"

1^{er} prix : M. M^{me} GOUARD Rémy

• Catégorie "Balcons fleuris"

2^{ème} prix : M. M^{me} HERAUD

• Catégorie "Fermes fleuries"

Mention Spéciale du Jury : M. M^{me} DÉVIGNE

Félicitation à tous ces lauréats !

2. Résultats du Concours communal

Le Jury a été satisfait de constater que, malgré les conditions climatiques, la commune était toujours bien fleurie. Il a aussi apprécié de voir que les graines de roses Trémières distribuées à la Mairie ont produit des plants dans de nombreux endroits.

A) Catégorie "Maisons fleuries"

- 1^{er} M^{me} Dedieu Lydie
- 2^{ème} M. M^{me} Lamazières Marcel
- 3^{ème} M. M^{me} Lucas Maxime (La Bussière)
- 3^{ème} M^{me} Allemand Gilberte
- 5^{ème} M. M^{me} Lucas Maxime (Les Reigniers)
- 6^{ème} M^{me} Chagnaud Antoinette
- 7^{ème} M. M^{me} Brégeas Régis
- 8^{ème} M. M^{me} Chiron Robert
- 9^{ème} M^{me} Dedieu Jeanne
- 9^{ème} M. M^{me} Denépoux René
- 9^{ème} M. Triaud Yvon
- 12^{ème} M. M^{me} Clapaud Georges
- 12^{ème} M. M^{me} Châtelet Henri
- 14^{ème} M. M^{me} Clapaud André
- 15^{ème} M. M^{me} Mautré Jean-Pierre
- 16^{ème} M. M^{me} Marchand
- 16^{ème} M. M^{me} Gauthier Roger
- 18^{ème} M. M^{me} Déclide Georges
- 18^{ème} M. M^{me} Moreau Yvonne
- 18^{ème} M. M^{me} Duclaud André

Plus par ordre alphabétique

M. ou M^{me} Aubron, Auduberteau, Barraud Lucien, Basland Michel, Beaufort Michel, Bennaceur Gabrielle, Bodin Maurice, Daviet, Desriaud, Elissalde, Fabre, Forgeron Suzanne, Gonçalves Julio, Jacquillard, Jobit Marguerite, Lafarge Gabrielle, Limerat, Martynet, Nompex Daniel, Perin, Poncarré, Raffenaud, Roy, Texier J. Pierre, Thomas Andrée, Vendée.

B) Catégorie "Jardins fleuries"

- 1^{er} M. M^{me} Gouard Rémy
- 2^{ème} M. M^{me} Pellet Jean
- 3^{ème} M. M^{me} Héraud Adolphe
- 4^{ème} M. M^{me} Clerfeuille Marcel
- 5^{ème} M. M^{me} Glappier Raymond
- 5^{ème} M. M^{me} Denepoux Bernard
- 7^{ème} M. M^{me} Marandair Christian
- 7^{ème} M. M^{me} Nicoleau Marcellin
- 9^{ème} M. M^{me} Boissaud Guy
- 9^{ème} M. M^{me} Moreau Marcel
- 11^{ème} M. M^{me} Beynaud Henri
- 11^{ème} M. M^{me} Livertoux Roger
- 13^{ème} M^{me} Hougard Marie-Louise
- 14^{ème} M^{me} Laporte Charles
- 15^{ème} M. M^{me} Mularczyk Daniel
- 15^{ème} M. M^{me} Arvenne Claude
- 15^{ème} M^{me} Lafarge Marie-Claude
- 18^{ème} M. M^{me} Bleuvas René
- 18^{ème} M. M^{me} Meslier Gérard
- 20^{ème} M. M^{me} Delveau Robert
- 21^{ème} M. M^{me} Budzinski Edouard
- 21^{ème} M. M^{me} Essely Yves
- 23^{ème} M. M^{me} Soulard Claude
- 23^{ème} M. M^{me} Raymond Gilbert

Et par ordre alphabétique, ont été aussi remarqués les jardins de :

M. ou M^{me} Alanore, Allain, André, Audoin, Barbeau Alphonse, Barré, Bars, Baudon,

Blanœuil J. Louis, Bonnet Daniel, Bourdens, Brault, Brégeas Francis, Brenon, Carel, Chabernaude, Chaboussie, Chagnaud J. Claude, Chauveron, Cherpy, Coupaud, Couturier, Daneau, David, Dedieu J. Christophe, Degorce, Denepoux Lucien, Dix-Neuf, Doussau, Dubois Michel, Duclout, Dumas Max, Faye, Ferré Gérard, Foucaud, Gaudin, Germon Robert, Gouet, Goursaud, Gross Eric, Heinz, Hilaret, Hitier, Lacoste Jean, Lafarge François, Loloi, Latour, Lavallade, Lecardonnel, Lechat, Leoutre, Limoge, Liners, Luc, Marceteau, Maurice, Mejri, Morisset, Mousnier, Nazaire, Pagnoux, Pasquier J. Paul, Pasquier Marcel, Perrocheau, Pinaud Didier, Piveteau, Pontini, Potier Michel, Potier René, Prouteau Sinéon, Prud'Homme, Saivres, Sarres, Saudoux, Sierra André, Tetaud, Trémoulet, Trichard, Vallade, Van Den Bussche, Villechalane et le Foyer Résidence pour personne âgées.

C) Catégorie "Fermes fleuries".

1. M.M^{me} Devigne
2. M.M^{me} Troubat
3. M.M^{me} Basland Emile
4. M.M^{me} Grolleau
5. M^{me} Mignon
6. M. Guibreteau.

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS.

Par arrêté du 1^{er} août 1990, le Maire de MOUTHIER-SUR-BOËME a ordonné l'ouverture de l'enquête sur le projet de modification du Plan d'Occupation des Sols (POS).

A cet effet, Monsieur HAUTENEUVE, domicilié à CHATEAUNEUF sur CHARENTE, retraité de la gendarmerie, a été désigné par le Président du Tribunal Administratif comme Commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera en mairie du 3 Septembre au 2 Octobre 1990 inclus aux heures habituelles d'ouverture :

du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

Monsieur le Commissaire enquêteur recevra le public en mairie :

- le 1^{er} octobre 1990 de 10 h à 12 h
- le 2 octobre 1990 de 15 h à 17 h

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent être adressées par écrit au Commissaire Enquêteur siégeant à la Mairie de MOUTHIER.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pourront être consultés à la Mairie.

Le Maire

Bernard GERMON

MOUTHIERS Infos

Une Mini Déchetterie à Mouthiers

Les habitants de Mouthiers (uniquement) peuvent déposer derrière le cimetière tous les déchets autres que les ordures ménagères ramassées par ailleurs.

Afin de faciliter le traitement de ces résidus, nous vous demandons de respecter les pancartes apposées sur les cases aménagées par les employés municipaux.

Ferrailles	Encombrants	Gravats
Métaux	Divers	Déchets de jardins

• Verres

Les déchets artisanaux commerciaux ou industriels ne sont pas admis. Pour cela, s'adresser à la Pinotière à La Couronne.

• Que deviennent ces déchets ?

Les gravats et déchets de jardin seront déposés en carrière.

- Les encombrants divers seront livrés à la décharge contrôlée de la Pinotière à La Couronne (frais pris en charge par la commune),

- Les ferrailles et les verres seront récupérés,

- D'autre part, les papiers peuvent être déposés dans le local des scouts dans l'ancienne prison, place Petite Rosselle.

Entraide

VOUS ETES DEMANDEUR d'EMPLOI

L'ASSOCIATION INTERMEDIAIRE ENTRAIDE - 16190 MONTMOREAU AGREE PAR L'ETAT, peut vous aider à trouver du travail en facilitant votre Réinsertion Professionnelle.

VOUS ETES INDUSTRIEL - ARTISAN - COMMERCANT - AGRICULTEUR ou PARTICULIER

ENTRAIDE peut vous apporter la main d'œuvre que vous recherchez pour vos travaux saisonniers, occasionnels, de remplacement ou de surcroît d'activité.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS APPELEZ :

ENTRAIDE - 45 24 04 76

Bureaux ouverts du Lundi au Vendredi de 8h à 12h et de 14h 30 à 18h 30

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

16017 ANGOULÊME CEDEX

ARRETE PORTANT LIMITATION DES PRELEVEMENTS D'EAU ET RESTRICTION DES USAGES AUX FINS D'IRRIGATION

ARTICLE 2 - A compter du lundi 27 août 1990 à 0 h, les prélèvements d'eau dans tous les cours d'eau du département sont interdits.

ARTICLE 3 - Les prélèvements d'eau dans les nappes souterraines restent interdits tous les jours de 9 h à 19 h.

ARTICLE 4 - Des dérogations pourront être accordées à titre individuel et pour la seule irrigation de cultures spéciales, sous réserve toutefois du respect du droit des tiers et de l'évolution de la situation climatique.

ARTICLE 5 - Tout contrevenant est passible d'une amende de 1 000F à 80 000F.

ARTICLE 6 - Le présent arrêté restera en vigueur tant que les conditions climatiques actuelles persisteront.

Angoulême, le 20 août 1990

LE PREFET,

Guy DUPUIS

CALENDRIER DES FÊTES

Septembre

- Le 8 Concours de pétanque (M.J.C.)
Le 22 Don du sang à Mouthiers
 Conférence sur les droits de l'enfant (M.J.C.)
Le 28 Concert Rock (M.J.C.)

Octobre

- Le 6 Table ronde sur la protection de l'enfant (M.J.C.)
Le 7 Rallye Parents d'élèves
Le 11 Cinéma à la M.J.C.
Le 12/13/14 Frairie des vendanges (Comité des Fêtes)
Le 27 Journée poésie (M.J.C.)

Novembre

- Le 3 Repas du foot
Le 8 Cinéma à la M.J.C.
Le 16 Calendrier 1991
Le 24 Dîner dansant A.D.M.R.

Décembre

- Le 1^{er} Belote Parents d'élèves
Le 7/8/9 Festival Jules-Berry (M.J.C.)
Le 15 Don du sang Blanzac
Le 27 Cinéma à la M.J.C.
Le 31 Réveillon (M.J.C.)

PLAN

Du fait de sa proximité avec ANGOULÊME, de sa croissance, MOUTHIERS a cherché, ces dernières années, à ne pas perdre son unité par la dynamisation de sa vie associative et culturelle. Elle cherche, aujourd'hui, à retrouver, à redéfinir son identité.

Son bourg est tout normalement l'objet d'un débat très animé entre les partisans du "statu quo" ou de l'inéluctable avenir de "cité dortoir" et ceux de la réhabilitation des espaces et équipements centraux pour un "mieux vivre". Parmi ces derniers, le débat se développe et se complète sur la (ou les) forme (s) qu'un tel mouvement urbain doit prendre.

Si la passion est source d'une richesse inépuisable, elle freine en même temps la capacité collective de pouvoir passer au concret. C'est ainsi qu'il a été, dans une première étape, très important de ne pas choisir entre tel ou tel projet d'aménagement mais de rechercher la confiance et la compétence d'un professionnel de la mise en forme, d'un homme de l'Art, puis de lui demander de mettre de l'ordre dans toutes les idées émises afin de proposer un schéma directeur d'aménagement.

Ce travail a permis de dégager la base de réflexion suivante :

- la rue principale, premier axe d'urbanisation, s'est ouverte, et de façon remarquable, côté Est vers une Eglise. Elle est bloquée, ensuite, côté Ouest par l'aménagement de la ligne de chemin de fer BORDEAUX-PARIS,

- le centre est culturellement ancré entre la Boème, en bas, et le foirail en haut,

- un espace libre relativement vaste accompagne le foirail parallèlement à la Rue-Centre. Il se bloque au Sud sur l'Eglise, puis la rivière et au Nord sur un habitat ouvrier en bande (arrivée du chemin de fer) et sur l'accès à la nouvelle maison de retraite. Au Nord-Est, il est bordé par une grande maison à l'allure assez monumentale, vouée à devenir la future Mairie,

- il est intéressant de constater que la façade de cette dernière maison est à la perpendiculaire de l'axe Est-Ouest de l'Eglise,

- Il est clair qu'il y a un besoin urgent de décompression du trafic automobile de la Rue-Centre.

Le schéma directeur d'aménagement propose :

- de faire passer le Centre Bourg de l'état de Rue-Centre à celui d'un tissu de rues, ruelles et venelles situées entre cette rue "minérale" et le nouveau foirail redéployé vers l'Eglise et enrichi d'activités permanentes,

- de confirmer l'intérêt de l'achat récent par la Commune d'une maison assurant le lien piétonnier et central de ce nouveau Centre Bourg,

- de paysager l'arrière de l'Eglise avec les objectifs de cacher la nouvelle voie automobile, de réaliser un jardin public en articulation entre le nouveau foirail et l'espace "naturel" des bords de Boème,

- De décompresser le trafic automobiles de la Rue-Centre actuelle :

- en proposant une nouvelle voie passant en diagonale du foirail pour rejoindre la route de FOUQUEBRUNE (1),

- en ne rendant sens unique, dans un premier temps, que le tronçon Sud de la Rue Centre actuelle,

- en déviant par le Sud-Est les poids lourds entre les routes de BLANZAC et de FOUQUEBRUNE,

- d'animer le nouveau foirail par la réalisation de commerces et d'habitats. Un bon équilibre se dégage par l'implantation :

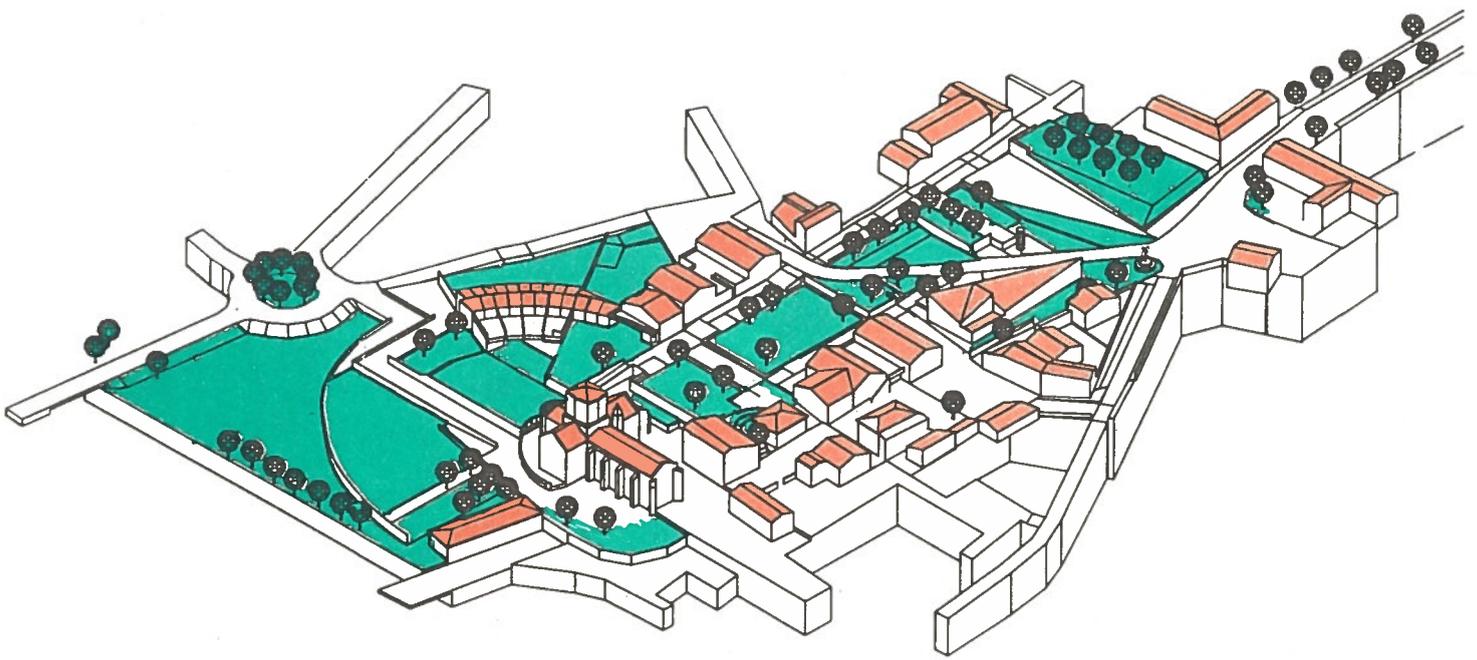
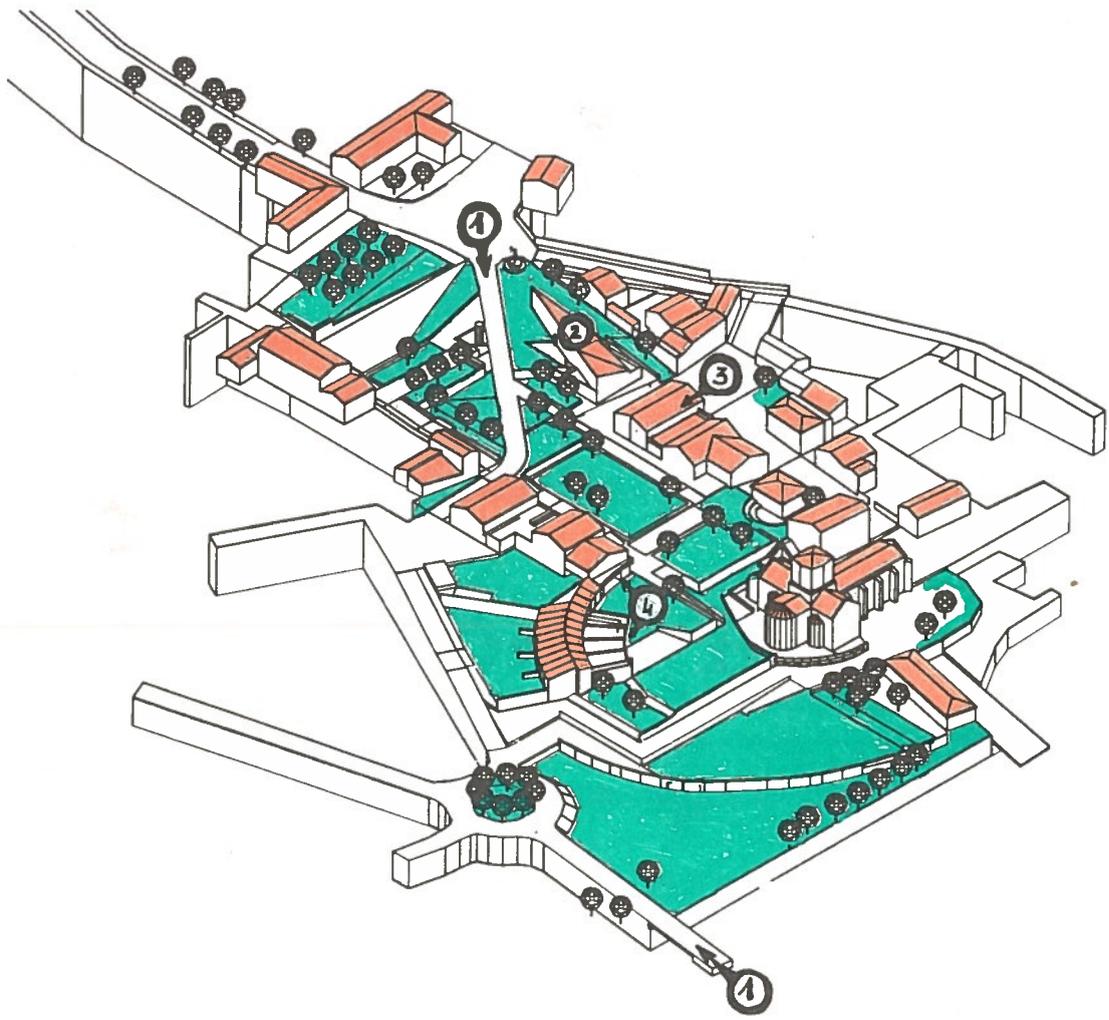
- du CREDIT AGRICOLE au Sud et en pointe (2),

- du boulanger (Monsieur AUDUBERTEAU) et du boucher (Monsieur MAURICE) en transition avec la Place Petite Rosselle (3),

- de la supérette (PIC et PAC) et du bureau de Poste côté Est (4),

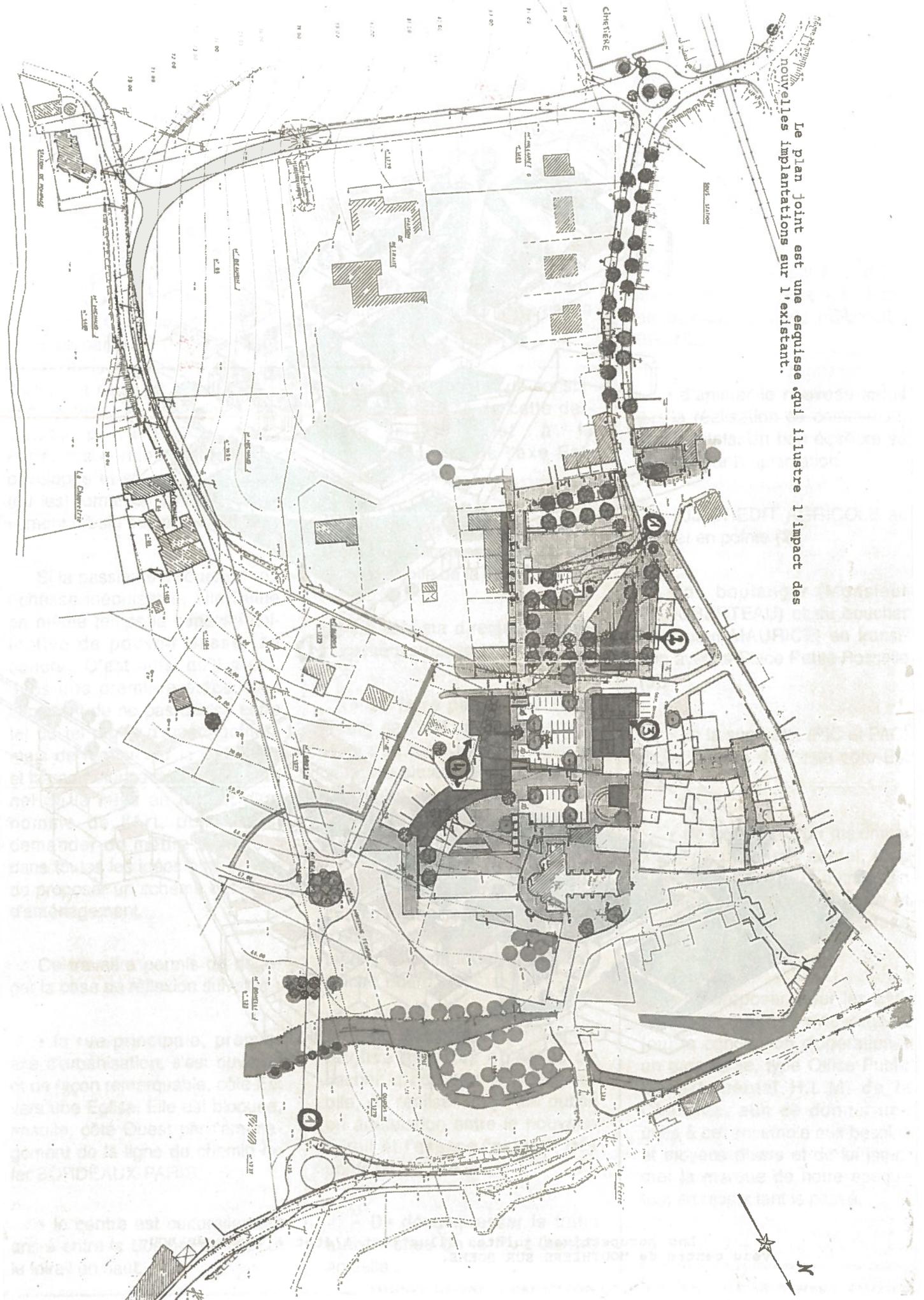
- de conserver un maximum d'arbres du foirail actuel, d'en planter de nombreux autres afin de bien confirmer la nature et l'impact de ce nouvel espace urbain,

- de proposer, pour les bâtiments, la maîtrise d'ouvrage et (ou) la conduction d'opération à un organisme, type Office Public Départemental H.L.M. de la Charente, afin de donner une unité à cet ensemble aux besoins et moyens divers et de lui imprimer la marque de notre époque tout en respectant le passé.



Les perspectives jointes illustrent l'état à venir du nouveau centre de MOUTHIERS SUR BOEME.

Le plan joint est une esquisse qui illustre l'impact des nouvelles implantations sur l'existant.



CECILE FORGERON
TOUTES ASSURANCES

Grand-Rue
MOUTHIERS-SUR-BOËME
16440 ROULLET
Tél. : 45 67 82 85

Dans votre commune
Chaussures

DEDEU
ACHETEZ A MOUTHIERS
Choix, prix et qualité
Tél. : 45 67 92 06

C.D.M.R.

Calcaires et diorites
du Moulin du Roc
Carrière de Roulet
45.66.34.44
Carrière de
Châteaufort
45.66.23.05

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE - RÉNOVATION
DÉPANNAGE



Alain
BENOIST
LA CROIX-GUILLAUD
16440 MOUTHIERS
tél. : 45 67 95 37

TRANSPORTS MARTY

Les Oraunes
MOUTHIERS / BOËME (Cne)
Tél. 45 66 41 27

RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO-MÉNAGER
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES

J.-P. MANANT

16440 Moutiers-sur-Boëme
Tél. : 45 67 92 44

MICHEL SAUDOUX
PEINTURE - VITRERIE

Papiers Peints - Décor Revêtement Sols et Murs
Le Roc - 16440 MOUTHIERS
Tél. 45 67 94 65

FOURNITURES CERCUEILS
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
TOUTES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

JOBTT J.-P.

Pompes tunèbres - Articles tunèbrales
LA COURONNE
MOUTHIERS
Tél. : 45 67 49 21
Tél. : 45 67 93 03

Peter RAMM

Menuiserie - Charpente - Echauffage
16440 MOUTHIERS - Tél. 45 67 84 60

Pic et PAC

mon nouveau marché
Rue de l'église
MOUTHIERS
Tél. : 45 67 85 67

Pour vos encadrements

Canevas - Peintures - Gravures
MARTIAL Germaine
7 av. du 24 Août 1944
16440 Moutiers - Tél. 45 67 98 59

MECANICIEN

MOTOS - CYCLES - VÉHICULES DIVERS
Dépôt GAZ - Toutes marques
Bernard Epaud
16440 MOUTHIERS LE BOURG
Tél. 45 67 82 65

Entreprise S. SIMÉONI

Maconnerie - Couverture
Carrelage
Neuf et Rénovation
Plans - Devis
Le Brisset - 16440 Moutiers
Tél. 45.67.92.26

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

FER BOIS P.V.C ISOLATION
LAMBRIS PARQUET CARRELAGE
DALLAGE

JAMES RICHON

Zone d'emploi
16440 MOUTHIERS
Tél. 45 67 85 06

